

# Projet d'école 2017/2020

## *Construire une école bienveillante pour des enfants autonomes et épanouis. Mise en place d'ateliers individualisés autonomes.*

*Avant même l'entrée à l'école maternelle, une réunion avec les parents d'élèves est organisée au mois de juin pour mettre l'accent sur l'autonomie de l'enfant et son importance dans la vie quotidienne de celui-ci. Cette autonomie est nécessaire à l'acquisition des apprentissages et c'est aussi un moteur. Il est important de ne pas entraver la demande et le besoin d'autonomie de l'enfant dès le plus jeune âge.*

*« Aide moi à faire seul » : accompagner l'enfant, lui permettre de faire par lui-même en restant à ses côtés en le guidant, en montrant, puis en s'effaçant progressivement. Ainsi, il s'engage activement dans les apprentissages.*

➤ *Présentation d'un court film sur l'autonomie et intervention des enseignantes pour explication.*

### **I Une école qui s'adapte à chaque enfant**

Rappel des besoins de l'enfant ( physiologiques (sommeil, nourriture, besoin d'agir et de bouger), ? des rythmes de l'enfant, du besoin de régularité, de choix).

#### **I#. Un changement pédagogique**

##### **I #.1. Choix pédagogiques :**

A Mise en place d'ateliers autonomes individualisés dans la classe. Le matériel éveille l'attention ; il est autocorrectif.

-L'activité est unique et présentée sur un plateau. Chaque activité est montrée explicitement à un enfant. Elle est présentée de façon ordonnée, épurée et exacte. Elle peut être reprise par l'enfant à sa convenance, autant de fois qu'il le souhaite. Puis il la range à sa place, un autre enfant peut la prendre à son tour.

-Les ateliers sont rangés par domaine d'activité selon les programmes de 2015.

-Le rangement suit la progressivité des apprentissages.

B Changement de posture de l'adulte :

- l'enseignant laisse le temps à l'enfant de s'exercer, il n'est pas dans l'attente de réussite immédiate. Le but (la réussite) n'est pas essentiel, mais c'est la manière dont l'enfant exerce ses compétences exécutives qui importe.

- elle est décentrée, son rôle est d'accompagner l'enfant dans l'acquisition des apprentissages par diverses entrées sensorielles en suivant sa progression et répond à ses demandes de présentation.

C Classes multi-âges ce qui permet les échanges, les apprentissages transversaux entre enfants.

D Travail dans un cadre sécurisant, s'engager sans compétition, sans comparaison, sans stress, sans peur de se tromper.

E. Exercer ses compétences exécutives : l'activité permet à l'enfant de satisfaire son besoin d'exercer ses compétences exécutives au moment où elles se développent :

-la mémoire de travail : mémoriser la succession des actions nécessaires à la réalisation de la tâche et le but à atteindre.

-le contrôle inhibiteur (apprendre à différer son désir, à gérer son attention, sa concentration ( ne pas se laisser distraire ) , la coordination oculomotrice (freinage, anticipation).

-la flexibilité cognitive (réajuster son geste, trouver des solutions, des corrections de l'erreur, revoir sa stratégie en cas d'erreur, comparer, réorganiser les procédures ...) > l'erreur est constructive.

L'élève doit atteindre un objectif précis et pour cela, il doit focaliser son attention, contrôler ses gestes ou/et ses émotions, planifier ses actions, rester flexible en cas d'erreur... Il n'y a que lui, par sa propre activité, qui puisse construire son intelligence exécutive.

F L'engagement actif de l'élève lui permet de développer sa créativité des enfants. Cela lui permet d'élaborer d'un projet, notamment permis grâce à la permanence du matériel. Il garde l'envie et le plaisir d'apprendre.

## I.2 Un matériel spécifique :

- Il permet d'utiliser de vrais objets dans leur usage quotidien. > maîtrise d'un vocabulaire précis et non générique.

Il focalise l'attention sur une propriété et un seul apprentissage ; le fait qu'il n'y ait qu'un seul paramètre permet à l'enfant de voir les irrégularités ou les équivalences (mise en paire, gradation).

- Il permet d'éprouver physiquement, sensoriellement la propriété proposée (masse, longueur...).
- Il est auto-correctif ; il donne en retour des informations visuelles, ou par le toucher. Il permet la flexibilité cognitive, la créativité.
- Il est en un seul exemplaire.> L'enfant doit attendre que l'objet soit disponible.
- Il peut être utilisé à deux pour coopérer.
- Pas de comparaison ni de compétition mais de l'observation, de la stimulation et de l'inspiration.

I.3 Un aménagement des espaces (sensoriels, pratiques, pour structurer sa pensée, mobiliser le langage...) pour identifier les apprentissages visés : une aire, un meuble est dédié à chacun des domaines d'activités + un code couleur est proposé (identique au code de l'IA donné).

- A hauteur des enfants ce qui permet l'autonomie. Le matériel est toujours à disposition.
- Par domaine d'activité, ce qui l'aide à se repérer.
- Les activités sont en plus présentées dans l'ordre de progression des apprentissages (Des photos présentent la progressivité). > Ce qui aide l'enfant à se projeter.
- La permanence (chaque activité a une place définie) ce qui permet à l'enfant de suivre son propre rythme. Il s'engage librement quand il se sent prêt.

## I.4 Un climat de bienveillance :

À commencer par les adultes qui s'occupent des enfants !

Si ce climat de bienveillance requiert de la bonne volonté et l'engagement actif des adultes encadrant les enfants, il paraît évident qu'il relève avant tout de l'organisation structurelle de l'école (multiplicité des organismes dont relèvent les personnels intervenant dans l'école, personnel en nombre suffisant = pallier au problème de remplacement, de suppression de personnel, de réunions sur le temps de classe...)

- Créer les conditions concrètes pour mettre en œuvre cette bienveillance et donner aux élèves de bonnes conditions pour apprendre.
- Nécessité d'un climat de classe serein, ( bienveillance, entraide, coopération, gestion des émotions)
- apprendre avec plaisir.

## I ## Nécessité de cohérence éducative :

1. Volonté de cohérence pédagogique : des contenus et du matériel d'apprentissage commun.

- Les trois classes sont équipées d'un matériel identique présenté dans une progression commune (cf Annexe).

- Un travail collectif ponctuel sur des projets qui ont du sens est effectué.

\*Création d'un spectacle : en 2018, mais où sont passés les petits pois ? Liant danses, chants, percussions, création d'histoire)

\* Jardinage, projet avec l'Association Robin des Bordes

\* Sport : utiliser ensemble un parachute géant, jeux coopératifs

\* Et surtout, coopération entre paire ou par petits groupes.

- Dans notre école, travail en équipe, besoins en formation ( communication non violente CNV, méthode PRODAS programme de développement affectif et social)

. Entre les enseignants (réunion hebdomadaire + soutien informel régulier pour échange, soutien,)

. Avec ATSEM problème de formation, de temps pour réunions régulières...

Une réunion hebdomadaire de 15 mn a été accordée par la municipalité pour remédier aux dysfonctionnements ou exprimer besoins et ressentis.

Besoin d'un temps de formation pédagogique avec les enseignantes.

- Concertation avec l'école élémentaire, transmettre notre changement puis pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants, Projet, présentation du nouveau fonctionnement aux collègues de l'école élémentaire prévue le 13 mars



4. Changement de posture de l'enseignant (comme interlocuteur personnalisé) permet davantage d'échange.

Cela favorise l'accueil de l'enfant dans la globalité de son identité.

Les enfants osent davantage parler à l'adulte car l'enfant est considéré comme un interlocuteur privilégié. Un temps de parole lui est vraiment dédié. Les enfants ont plaisir à apprendre le nom des objets.

5. L'évaluation de la langue utilise des étapes repérables (utilisation du « je », de phrases simples ou complexes, de marqueurs temporels ...) L'enseignant utilise les ateliers individualisés pour valider la maîtrise de la langue.

6. Valoriser la langue maternelle. Ouvrir l'école aux différentes cultures pour se sentir autorisé à parler français. Valoriser le savoir-faire des familles pour permettre d'améliorer les relations école/familles (parler, conter, chanter dans une autre langue avec l'enfant).

### **III Développer la participation des élèves et leur apprentissage de la citoyenneté et de la liberté.**

Développer des valeurs citoyennes :

1 Prendre sa place dans le groupe

Avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, permis par le libre choix. Avoir le droit de garder l'activité aussi longtemps que désiré, et aussi apprendre à attendre, ranger son matériel pour qu'un autre ou soi-même le retrouve en état ; différer l'activité.

Aider l'enfant à prendre en compte le point de vue de l'autre, à se décentrer.

2 Respecter le travail d'autrui, ne pas le déranger.

3 Développer l'estime de soi : savoir dire ses émotions, les comprendre, essayer de les maîtriser, connaître ses points forts et ses points faibles.

l'autonomie : Arriver avec un projet.

Penser par soi-même – Exprimer sa pensée

Juger – Argumenter – Développer le sens critique.

4 Comprendre l'importance de la règle : je peux user d'une certaine liberté dans un cadre. Ce qui vaut pour moi vaut pour les autres. Expliciter les règles en situations réelles ou de façon différée.

>> Règle vaut pour tous sur tous les temps = cohérence pédagogique.

Quand l'adulte défend le droit ou la liberté d'un enfant auprès d'un autre enfant (le droit d'utiliser un matériel aussi longtemps qu'il le souhaite, le laisser travailler dans le calme...), ce dernier comprend que ce sera valable pour lui aussi.

La responsabilisation des enfants vis à vis du matériel soutant réparation en cas de maladresse. (Serpillère, seau, balai, pelle sont mis à la disposition des enfants).

Prendre des initiatives au sein de la classe et de l'école (responsabilisation des individus / rangement du matériel, éducation à l'hygiène) et par la même j'apprends à agir pour mon bien-être et celui des autres (pour la collectivité)= s'impliquer, coopérer, s'entraider.

Devenir responsable.

Actions mises en place tout au long de l'année :

5 Égalité filles/garçons = vigilance vis-à-vis du discours ; mise en place des activités pratiques (activités ménagères, couture, jeux de construction) sont présentés à tous comme un réel apprentissage.

**>> Pas de citoyenneté sans cohésion éducative (malgré la bonne volonté de tous les intervenants !)**